

Extrait du Contrôle Citoyen

<http://www.contrôle-citoyen.com>

Un contrat de travail unique

- Gouvernement -

Date de mise en ligne : lundi 7 mai 2007

Contrôle Citoyen

Un contrat de travail unique

Pour les futures embauches, nous créerons un contrat de travail unique, plus souple pour les entreprises pour qu'elles soient incitées à embaucher, plus sécurisant pour les salariés car il sera à durée indéterminée pour tous.
(Nicolas SARKOZY - Projet présidentiel)

" Le rupture du contrat de travail par consentement mutuel doit devenir possible sans que le salarié soit privé de ses droits à l'assurance chômage. Le licenciement pour cause économique doit cesser d'être un véritable parcours du combattant. Il doit être plus facile. Mais l'indemnité de licenciement doit être plus importante et il est impensable qu'au début du XXIème siècle quelqu'un puisse être licencié sans qu'on lui dise pourquoi. Je souhaite que soit discutée avec les partenaires sociaux la création d'un contrat de travail unique.